



Digne-les-Bains, le 6 mars 2018

**Passage de la 76<sup>ème</sup> édition de la course cycliste  
« PARIS-NICE » dans les Alpes-de-Haute-Provence  
5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> étape –jeudi 8 et vendredi 9 mars 2018**

A l’occasion de la 76<sup>ème</sup> édition de l’épreuve cycliste Paris-Nice, le département des Alpes-de-Haute-Provence accueillera les 5<sup>ème</sup> (Salon-de-Provence/Sisteron) et 6<sup>ème</sup> étapes (Sisteron/Vence).

La course se déroulera sous forme de bulle privatisée : **les routes seront fermées à toute circulation 30 mn avant la course et rouvriront après le passage du dernier coureur**

\*\*\*\*\*

**5<sup>ème</sup> ETAPE PARIS-NICE, JEUDI 8 MARS 2018 : Arrivée SISTERON**

**RESTRICTIONS DE CIRCULATION de 14h50 à 17h45**

**Coupures du réseau routier départemental** dans les deux sens de circulation de **14h50 à 17h45** pour environ 30 mn sur chaque secteur sur les routes départementales suivantes:

- RD 218 (secteur Revest du Bion)
- RD 18 (Col du Négron)
- RD 946 (vallée du Jabron)
- Carrefour RD946/RD53 (du Thor)

**Boucle d’arrivée dans la commune de SISTERON :**

**Fermeture totale** des routes départementales **de 16h10 à 17h45**.

Carrefour du Thor (RD 946/RD53), RD 4085 (Sisteron) RD948 (accès vallée du Buech) RD 53 (Le Thor) RD 946 et RD 4085 et arrivée Sisteron.



**Restriction de circulation dans la commune de SISTERON :**

Circulation interdite sur l'Avenue de la Libération entre le carrefour de la rue des Muriers et le carrefour avec la rue des Cordeliers **de 7h00 à 20h00.**

Deux déviations seront mises en places : par l'avenue Alsace Lorraine et l'avenue des Arcades et par la rue des Cordeliers, l'avenue du Gand, la rue Pasteur et l'avenue de la Durance.

\*\*\*\*\*

**6<sup>ème</sup> ETAPE PARIS-NICE, VENDREDI 9 MARS 2018 : Départ SISTERON**

**RESTRICTIONS DE CIRCULATION de 10h45 à 14h45**

**Coupages du réseau routier départemental** dans les deux sens de circulation **de 10h45 à 14h45 pour environ 30 mn sur chaque secteur** sur les routes départementales suivantes:

- RD 4 (Sisteron/l'Escale) puis (contournement de Malijai)
- RD 12, RD8 et RD12 (de Malijai au Chaffaut/St-Jurson)
- RD 17 (Le Chaffaut/St-Jurson/Mézel)
- RD 907 (Mézel/Châteauredon)
- RD 955 (St-Julien-du-Verdon/Castellane)
- RD 4085 et RD 452 (Castellane/Peyroulles)

**Coupages du réseau routier national** dans les deux sens de circulation de **11h20 à 13h45 pour environ 30 mn sur chaque secteur** sur les routes nationales suivantes:

**RN85** : (L'Escale-carrefour RD 4/RN85 / Malijai giratoire RN85/RD4) : circulation interdite à tout véhicule d'environ 30 minutes entre **11h20 et 12h05.**

**RN85** : (Châteauredon, carrefour RD907/RN85 / Barrême, giratoire RN85/RD4085/RN202) : circulation interdite à tout véhicule d'environ 30 minutes entre **12h00 et 13h15.**

**RN202** : (Barrême, giratoire RN85/RD4085/RN202 / Saint-Julien-du-Verdon, carrefour RN85/RD955) : circulation interdite à tout véhicule d'environ 30 minutes entre **12h30 et 13h45.**

**Restriction de circulation dans la commune de SISTERON :**

Circulation interdite **de 6h00 à 14h00** : du croisement de l'avenue Jean Moulin avec l'avenue des Arcades et sur l'avenue des Arcades.

Circulation interrompue 20 à 30 mn sur l'itinéraire de la course entre 10h45 et 11h30 : avenue Alsace Lorraine, avenue des Plantiers, allée Bertin, avenue Jean Jaurès, avenue de la Libération, avenue Paul Arène, Cours Melchior Donnet.

**MOBILISATION DES SERVICES DE L'ETAT**

Les services de l'Etat (préfecture, sous-préfectures, gendarmerie et SDIS 04) sont pleinement mobilisés pour permettre au Paris-Nice de se dérouler dans les conditions optimales de sécurité pour tous.

En lien avec les collectivités concernées et les organisateurs, ils veilleront à la sécurité tant des spectateurs que des coureurs et s'efforceront de limiter au maximum la gêne que pourrait occasionner cette épreuve sportive.

**APPEL À LA VIGILANCE ET RECOMMANDATIONS**

- Conformez-vous aux indications données par les services de gendarmerie ou par les jalonneurs mis en place par les organisateurs
- Surveillez bien les enfants ; ne les laissez pas traverser ou aller sur la route
- Restez derrière les barrières de sécurité, lorsqu'il y en a
- Ecartez-vous le plus possible de la chaussée
- Tenez vos chiens en laisse et loin du bord de la route
- Ne vous installez ni en sortie de virage (sans visibilité), ni dans les descentes des cols
- N'allez jamais au-devant des coureurs ; ne courez pas à leurs côtés même pour les encourager
- Après le passage de la course, respectez les consignes des forces de gendarmerie afin que la dispersion du public s'effectue dans les meilleures conditions et ne cherchez pas à emprunter une voie avant sa réouverture
- Respectez l'environnement ; ne jetez pas de détrit